



Régularisation pour ma femme

Par **sabyh mohamed**, le **24/01/2018** à **15:36**

bonjour

je vous demande et se qu il pas, un risque de quitter le territoire pour ma femme c'est je demande de régularisation vie prive familiale :

mon cas et:

j'ai une carte salarié sa fait 6 ans que je suis en france

je suis marier avec ma femme a la mairie et on a 3 ans de vie commune et un enfants de 2 ans une carte de circulation de 5 ans préfecture des hauts de seine

pour mes ressources j'ai un smic

logement social hlm le baille sur mon nom et nom de ma femme

moi je suis marocain et ma femme et Moldavie sans visa pour l'Europe pour une durée de moine de trois mois

merci maître

Par **youris**, le **24/01/2018** à **17:02**

Bonjour,

Vous pouvez faire une demande de regroupement familial, si vous remplissez les conditions de logement et de ressources.

Salutations

Par **sabyh mohamed**, le **24/01/2018** à **19:17**

j'ai un smic avec les heur supplémentaire régulier et un logement social hlm